



Assemblée générale

Distr. limitée
6 avril 2020
Français
Original : anglais

Soixante-quatorzième session
Point 98 de l'ordre du jour
Désarmement général et complet

Projet de décision déposé par le Président de l'Assemblée générale

Quatrième Conférence des zones exemptes d'armes nucléaires et de la Mongolie en 2020

L'Assemblée générale,

Rappelant sa résolution [73/71](#) du 5 décembre 2018, par laquelle elle a décidé de convoquer la quatrième Conférence des zones exemptes d'armes nucléaires et de la Mongolie, d'une durée d'une journée, au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York le 24 avril 2020,

Notant avec préoccupation la situation concernant la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19),

Décide de reporter la quatrième Conférence des zones exemptes d'armes nucléaires et de la Mongolie à l'année 2021, à une date dont elle décidera à sa soixante-quinzième session.

